

Rennes, le 17 juin 2020

65, rue de Saint-Brieuc – CS 84215  
35042 Rennes Cedex

**Contact : Virginie SURIRÉ**

02 23 48 58 51 / [virginie.surire@agrocampus-ouest.fr](mailto:virginie.surire@agrocampus-ouest.fr)

**Objet : Rentrée scolaire 2020-2021 / Coursus Ingénieur agronome – L3**

Madame, Monsieur,

Je vous félicite pour votre réussite au concours d'admission en L3 du cursus Ingénieur Agronome et vous souhaite la bienvenue à AGROCAMPUS OUEST, campus de Rennes.

Vous trouverez ci-joint avec votre dossier d'inscription 2020-2021, quelques documents concernant la vie étudiante et votre accueil sur le campus.

Avant votre inscription à AGROCAMPUS OUEST, vous devrez vous acquitter d'une **contribution vie étudiante et de campus (CVEC) d'un montant de 92€** auprès du CROUS de Rennes via la plateforme : MesServices.Etudiant.Gouv.fr, lien : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>. Le CROUS vous délivrera une attestation que vous devrez présenter obligatoirement lors de votre inscription dans l'Etablissement.

Vous avez la possibilité d'être hébergé(e) en cité étudiante située sur le campus, à condition d'en faire la demande. Veuillez trouver à cet effet, une fiche de réservation à compléter et à joindre au dossier. **La réservation d'une chambre en cité vaut acceptation automatique et définitive sans confirmation ultérieure.** Pour de plus amples informations, vous êtes invité(e) à consulter notre site internet à l'adresse suivante : [www.agrocampus-ouest.fr](http://www.agrocampus-ouest.fr) (Focus à la une du site : Rentrée 2020).

Si vous êtes boursier/boursière, merci de bien vouloir transmettre la fiche de notification conditionnelle d'attribution de bourse sur critères sociaux 2020-2021. Sur présentation de celle-ci, vous serez exonéré(e) des droits d'inscription.

Par ailleurs, des entraînements sportifs étant proposés aux étudiants (horaires extra scolaires), il est impératif de fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport.

Le montant des droits d'inscription pour l'année universitaire 2020-2021 ne sont pas encore connus, ils seront fixés par arrêté ministériel courant juillet, les tarifs seront publiés sur notre site internet. A titre d'information, le montant des droits s'élevait à 1765 € à la rentrée 2019. Le règlement des droits de scolarité se fera lors de la réunion de pré-rentrée. Il vous est demandé de vous munir de votre chéquier.

**J'attire votre attention sur la nécessité de retourner, sous huitaine après réponse « oui définitif » sur le site SCEI, tous les documents nécessaires à votre inscription (en vous aidant de la fiche récapitulative ci-jointe) dans une enveloppe à l'adresse suivante :**

AGROCAMPUS OUEST - DFVE - A l'attention de Virginie SURIRE  
65, rue de Saint-Brieuc - CS 84215  
35042 Rennes Cedex

La **réunion de pré-rentree** est fixée au : **Lundi 7 septembre 2020 de 8h à 12h30**  
(Bâtiment principal : Bât 11 – RDC).

Cette demi-journée est consacrée aux formalités administratives (inscription, assurance, règlement des droits de scolarité) et aux formalités d'hébergement pour les étudiants concernés (la mise à disposition des chambres et l'installation dans les cités sera seulement possible à partir du lundi).

Vous serez accueilli(e) par l'équipe de direction et si les mesures sanitaires le permettent vous aurez la possibilité de visiter le campus avec les personnes qui vous accompagnent.

La **réunion d'accueil et de rentrée** aura lieu le : **Lundi 7 septembre 2020 à 14h**  
(Bâtiment 5 – Amphithéâtre Matagrín).

Dans l'attente de vous accueillir au sein d'AGROCAMPUS OUEST, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur des Formations et de la Vie Etudiante  
Bruno GADOUD

## FICHE RECAPITULATIVE

à retourner avec le dossier d'inscription

NOM : .....	Prénom : .....
-------------	----------------

Colonne réservée à l'administration	Colonne réservée à l'étudiant
<b>ETUDIANTS DE NATIONALITE FRANÇAISE</b> (cases à cocher/pièces à joindre)	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche d'inscription
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité (format 35x45mm) – pas de photocopie – joindre dans une enveloppe
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation d'acquiescement ou attestation d'acquiescement par exonération de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 R.I.B. <b>au nom de l'étudiant</b> (sera utilisé uniquement dans le cas où un remboursement devra être fait)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 pièce d'identité (nouveaux étudiants uniquement)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche à compléter
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Photocopie du baccalauréat (diplôme ou relevé de notes)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation de réussite au titre d'accès (BTS, DUT, licence, M1...)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche Chartes « informatique et libertés » et « anti-plagiat »
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche « attestation d'utilisation carte multi-service »
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation d'assurance garantie : responsabilité civile au titre de l'année universitaire
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Réservation restauration/hébergement + assurance locative
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Certificat médical de sport
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Notifications d'attribution de bourses sur critères sociaux

Colonne réservée à l'administration	Colonne réservée à l'étudiant
<b>ETUDIANTS DE NATIONALITE ETRANGERE</b> (cases à cocher/pièces à joindre)	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche d'inscription
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité (format 35x45mm) – pas de photocopie – joindre dans une enveloppe
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation d'acquiescement ou attestation d'acquiescement par exonération de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Copie du passeport (sauf si déjà fournie)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Extrait d'acte de naissance (sauf si déjà fourni) traduit en français
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche à compléter (nouveaux étudiants uniquement)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Photocopie du baccalauréat
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation de réussite au titre d'accès (BTS, DUT, licence, M1...)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche Chartes « informatique et libertés » et « anti-plagiat »
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fiche « attestation d'utilisation carte multi-service »
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Réservation restauration / hébergement
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Certificat médical de sport
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Justificatif de financement
	<b>DOCUMENTS A FOURNIR A LA RENTREE</b> (Le guichet unique vous indiquera à votre arrivée les démarches à faire pour le RIB et pour vos attestations couverture sociale et assurance)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> copie du visa – titre de séjour
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 R.I.B. <b>au nom de l'étudiant</b> sera utilisé uniquement dans le cas où un remboursement devra être fait)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation de couverture sociale
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation d'assurance garantie : responsabilité civile au titre de l'année universitaire

Cocher →

Cursus ingénieur AGRONOME			Cursus ingénieur AGROALIMENTAIRE			
L3 1 <sup>ère</sup> année	M1 2 <sup>ème</sup> année	Année de césure	L1 1 <sup>ère</sup> année	L2 2 <sup>ème</sup> année	L3 3 <sup>ème</sup> année	M1 4 <sup>ème</sup> année
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Identifiant National Etudiant (I.N.E.) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ou n° BEA (10 chiffres + 1 lettre) figurant sur votre relevé de notes du baccalauréat

F I C H E   A   R E M P L I R   E N   L E T T R E S   C A P I T A L E S

Mme <input type="checkbox"/>	Mr <input type="checkbox"/>	N°																
		SS																

**Attention** : ne concerne pas les étudiants n'ayant jamais étudié en France

Nom : .....

Prénom : ..... Autres prénoms : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : ..... Dépt : .....

Code commune du lieu de naissance : ..... Pays : .....

Nationalité : ..... Célibataire  Marié(e)  Pacsé(e)  Nombre d'enfants : .....

Adresse personnelle sur Rennes : .....

C.P. : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. portable : ..... e-mail : .....

### RENSEIGNEMENTS PARENTS - TUTEURS

ADRESSE PARENTALE/TUTEUR OÙ DOIT ÊTRE ADRESSÉ LE COURRIER
Nom et Prénom : .....
Adresse : .....
CP : ..... Ville : ..... Pays : .....

RENSEIGNEMENTS - PERE
Nom et Prénom : ..... Date de naissance
Adresse : .....
CP : ..... Ville : ..... Pays : .....
Tél. personnel : ..... Tél. portable : .....
E-mail : .....
Profession : ..... Code CSP (voir nomenclature INSEE ci-jointe)

RENSEIGNEMENTS - MERE
Nom et Prénom : ..... Date de naissance
Adresse : .....
CP : ..... Ville : ..... Pays : .....
Tél. personnel : ..... Tél. portable : .....
E-mail : .....
Profession : ..... Code CSP (voir nomenclature INSEE ci-jointe)

**PERSONNE (s) à PREVENIR en cas d'URGENCE**

Nom et Prénom : .....

Tél. personnel : ..... e-mail .....

Nom et Prénom : .....

Tél. personnel : ..... e-mail .....

**RENSEIGNEMENTS CONJOINT ou CONCUBIN**

**RENSEIGNEMENTS conjoint ou concubin**

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. personnel : ..... e-mail : .....

Régime de sécurité sociale : .....

Bourse de l'étranger - *joindre copie du justificatif* -  Oui  Non

**ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE** (Pour les étudiants étrangers : assurance à prendre à votre arrivée en France)

Nom : ..... Contrat n°: ..... Echéance : .....

**RENSEIGNEMENTS EVENTUELS LIES AU HANDICAP**

Avez-vous un handicap reconnu par un organisme agréé ? Oui  Non

Si oui, Nom de l'Organisme .....

Nécessitez-vous un accompagnement particulier : (1/3 temps, prise de note, aide à la communication... ? Oui  Non

Si oui, lequel ? .....

Référent handicap d'AGROCAMPUS OUEST- Campus de Rennes : r.dfve@agrocampus-ouest.fr

**DEMANDE DE BOURSES**

J'ai demandé une bourse sur critères sociaux 2020-2021 auprès du CROUS  Oui  Non

**Joindre obligatoirement la notification conditionnelle d'attribution de bourse sur critères sociaux, transmise par le CROUS**

Fait à : ..... le .....

Signature de l'étudiant :

**FICHE A COMPLETER**  
**(uniquement par les étudiants nouvellement inscrits)**  
*(à joindre obligatoirement au dossier d'inscription)*

**CURSUS :**  
(case à cocher)

Ingénieur agronome	<input type="checkbox"/>
Ingénieur en agroalimentaire	<input type="checkbox"/>
Master M1	<input type="checkbox"/>
Master M2	<input type="checkbox"/>

**NOM :** .....

**PRÉNOM :** .....

Identifiant National Etudiant (I.N.E.) :

ou n° BEA 510 chiffres + 1 lettres) figurant sur votre relevé de notes du baccalauréat

**Attention : ne concerne pas les étudiants n'ayant jamais étudié en France**

Type de baccalauréat :  Obtenu le :  Académie :

Nom de l'établissement : .....

Ville /Pays : ..... Mention :

Département dans lequel vous avez obtenu le baccalauréat : .....  
(en toutes lettres)

Concours d'entrée : A  ATB  B  C  C2  Rang :   
D  DE  DP  L1  L2

Classes préparatoires :  
Nom de l'Etablissement : .....  
Ville : .....

Dernier diplôme obtenu : <b>(hors baccalauréat)</b> <i>Joindre copie du diplôme ou attestation de réussite</i>	<small>Intitulé du diplôme</small>	<small>Mentions, spécialités ou options étudiées</small>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Obtenu le : .....

Nom de l'établissement : .....

Ville, Pays : .....

Signature :

# Règles informatique et libertés, droit à l'image et droit de propriété intellectuelle

## DOCUMENT À LIRE

### 1. Charte informatique

La charte informatique d'AGROCAMPUS OUEST a pour objet de définir les règles d'utilisation des moyens informatiques de l'établissement et de rappeler les sanctions encourues par les contrevenants.

Elle est disponible en téléchargement sur le site institutionnel de l'établissement : <http://www.agrocampus-ouest.fr/informatique>.

L'utilisation des ressources informatiques de l'établissement implique la signature de cette charte.

### 2. Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel recueillies par l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST) au travers du présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique de votre formation.

Ce traitement s'inscrit dans le cadre des missions de service public d'enseignement et de recherche confiées à l'établissement à la fois par le code de l'éducation, le code rural et de la pêche maritime et par son décret constitutif n° 2008-616 du 27 juin 2008 modifié.

Ces données sont destinées aux personnels administratifs de l'établissement dûment habilités à accéder au traitement pour une durée de 10 ans à compter de votre dernière inscription, à l'exception des données personnelles conservées à des fins archivistiques dans l'intérêt public et/ou à des fins de recherche scientifique.

Elles sont également destinées, dans les mêmes conditions, aux différents groupements d'établissements publics auxquels participent AGROCAMPUS OUEST dans la limite d'une transmission strictement nécessaire à l'exercice de la mission d'intérêt public du groupement en question.

De plus, ces données permettent la gestion de vos prêts, de vos consultations électroniques et d'archives publiques en bibliothèque dans le respect de la norme simplifiée NS-009 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Elles permettent par ailleurs d'établir des statistiques pour le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et notamment des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants par l'observatoire de la vie étudiante, étant entendu que vos données sont anonymisées au préalable avant envoi aux ministères concernés.

L'organisme de sécurité sociale, la mutuelle étudiante, le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) et le Service Santé Etudiant (SSE) dont vous relevez sont enfin destinataires d'informations strictement nécessaires à l'accomplissement de leurs missions dans le respect du code de la sécurité sociale et du code de l'éducation ainsi que l'assureur de l'établissement dans le respect du code des assurances et du contrat passé avec ce même assureur, et ce dans la limite de votre scolarité au sein de l'établissement.

Vos données personnelles ne feront aucunement l'objet d'une exploitation industrielle ou commerciale.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée ainsi qu'au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit de demander l'accès à vos données personnelles, de demander la

rectification, la limitation ou l'effacement de celles-ci ou de vous opposer au traitement en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPD) de l'établissement : [dpd@agrocampus-ouest.fr](mailto:dpd@agrocampus-ouest.fr).

Vous disposez d'un droit de réclamation en cas de litige auprès des services de la CNIL : 3 Place de Fontenoy 75334 cedex 07.

### 3. Droit à l'image

Le dépôt de votre photographie d'identité est obligatoire pour votre inscription et pour l'édition de votre carte étudiante. La finalité de l'utilisation de votre photographie est de pouvoir vous identifier lorsqu'une telle opération est strictement nécessaire, par exemple au moment des examens. Toute autre utilisation de votre photographie d'identité par AGROCAMPUS OUEST fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès de vous.

Durant votre scolarité, AGROCAMPUS OUEST peut être amené à vous photographier ou à vous filmer lors de différents événements (activités pédagogiques, colloques, expositions...). Votre présence sur ces prises de vue fait également l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès de vous.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée ainsi qu'au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit de demander l'accès à vos données personnelles, de demander la rectification, la limitation ou l'effacement de celles-ci ou de vous opposer au traitement en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPD) de l'établissement : [dpd@agrocampus-ouest.fr](mailto:dpd@agrocampus-ouest.fr).

Vous disposez d'un droit de réclamation en cas de litige auprès des services de la CNIL : 3 Place de Fontenoy 75334 cedex 07.

### 4. CHARTE « ANTI-PLAGIAT »

#### **Préambule**

AGROCAMPUS OUEST est engagé contre le plagiat afin de garantir la validité des diplômes délivrés ainsi que la qualité, la créativité et l'originalité de tous les travaux réalisés par les étudiants, les personnels et les enseignants-chercheurs.

Les travaux concernés réalisés dans le cadre des activités d'AGROCAMPUS OUEST sont les mémoires de fin d'étude, thèses, articles, communications, compte-rendu, cours et rapports. Chacune de ces productions s'inscrit dans une démarche éthique de respect du droit d'auteur et doit donc être inédite et personnelle, conformément à la définition des œuvres originales indiquée dans l'article L 112-1 du code de la propriété intellectuelle.

#### **Article 1 : définition du plagiat**

Le plagiat constitue une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle qui peut être juridiquement qualifiée de contrefaçon (articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle). Le plagiat consiste à s'attribuer les idées d'un auteur sans le citer explicitement :

- soit en reproduisant à l'identique un texte ou un extrait textuel, graphique, tableau, image ;
- soit en traduisant un texte original ou en reprenant consciemment les idées originales d'un auteur avec ses propres mots ;
- soit en s'attribuant un travail sans y avoir contribué (cas de travaux de groupe, acquisition de travaux sur Internet)

#### **Article 2 : moyens mis en œuvre par l'Établissement pour lutter contre le plagiat**

La présente charte constitue le cadrage de l'action de l'Établissement en matière de lutte contre le plagiat et définit les règles à respecter. AGROCAMPUS OUEST assure également une sensibilisation à la responsabilité en matière d'utilisation de l'information par la mise en place de formations sur le droit d'auteur, le plagiat et la maîtrise de son information numérique.



Afin de compléter ce dispositif, l'Établissement peut mettre en place une solution informatique d'aide à la détection du plagiat. Les étudiants et le personnel s'engagent à communiquer une version numérique de leurs travaux afin de permettre cette détection.

**Article 3 : engagements pris par le signataire de la charte**

Les étudiants, le personnel et les enseignants-chercheurs s'engagent à respecter les modalités d'identification des sources des travaux qu'ils utilisent pour réaliser leurs propres productions.

L'ensemble des dispositions à respecter est disponible sur la plateforme E-Agrocampus dans le cours de méthodologie de la recherche et la maîtrise de l'information. La méthodologie d'un travail universitaire implique que les emprunts (citation ou reprise d'idée) soient clairement identifiés par des guillemets et que l'auteur et la source soient clairement mentionnés. Les travaux universitaires visent à produire des œuvres originales tout en apportant une valeur ajoutée réelle aux sujets scientifiques abordés.

**Article 4 : sanctions**

En cas de plagiat, les auteurs s'exposent à des sanctions de nature disciplinaire et pénale selon des procédures distinctes et non liées.

## 5. ENGAGEMENT ET AUTORISATION

Je soussigné(e), .....

étudiant(e) en : L1  L2  L3  M1  M2

- reconnais avoir pris connaissance de **la charte informatique d'AGROCAMPUS OUEST** et m'engage à la respecter.

**oui**

- autorise AGROCAMPUS OUEST à transmettre mes données personnelles : nom, prénom, courriel et numéro de téléphone personnel aux associations étudiantes : le bureau des élèves (BDE), le bureau des associations (BDA) et le bureau des sports (BDS) et aux associations d'anciens étudiants uniquement d'AGROCAMPUS OUEST (AGROCAMPUS OUEST Alumni et la fédération UniAgro, l'Association des Ingénieurs de l'Horticulture et du Paysage, l'Association des Ingénieurs INSFA, l'Association Agro-Halieutes), dans le but de vous faire part des informations relatives aux activités des associations concernées et de leurs modalités d'adhésion afin de favoriser l'implication des étudiants dans la communauté.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée ainsi qu'au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit de demander l'accès aux informations concernées, d'en demander la rectification, la limitation ou l'effacement de celles-ci, de vous opposer au traitement ou de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant au président ou à la présidente du bureau de l'association concernée. Vous disposez d'un droit de réclamation en cas de litige auprès de la CNIL : 3 Place de Fontenoy 75334 cedex 07

**oui**    **non**

- autorise AGROCAMPUS OUEST à faire usage de ma photographie d'identité **uniquement pour un usage interne à l'établissement** : carnet d'adresse des étudiants mis en ligne sur le **site intranet** et version papier (notamment par le biais des associations étudiantes).

**oui**    **non**

- autorise AGROCAMPUS OUEST à me filmer ou photographier (textes, sons, images) durant ma scolarité en vue d'une reproduction sur tout type de publication dans le but d'une conservation, diffusion et/ou représentation par télédiffusion en direct ou en différé sur tout ou partie des différents supports de communication externe ou interne de l'établissement, actuellement disponibles ou à venir et dont la liste figure ci-dessous :

- supports papiers, informatiques, pédagogiques et numériques,
- présence lors d'événements,
- publicité ayant pour objet la promotion d'AGROCAMPUS OUEST et associés.

Ces supports auront une diffusion non commerciale auprès de nos publics cibles (partenaires, étudiants, enseignants,...).

Cette autorisation est accordée à titre gratuit et à des fins exclusives d'information, de formation, d'enseignement et de recherche. Elle est valable pour une durée non définie, mais peut, toutefois, être annulée sur simple demande. L'annulation prendra effet dès que possible sous réserve des travaux d'impression en cours ou déjà réalisés.

**oui**    **non** (je m'engage à le signaler au technicien lors de la prise de vue)

- reconnais avoir pris connaissance de **la charte Anti plagiat d'AGROCAMPUS OUEST** et m'engage à la respecter.

**oui**

Fait à....., le.....

**Faire précéder la mention « lu et approuvé »**

Signature :

## **ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE DES CONDITIONS D'UTILISATION D'UNE CARTE MULTI-SERVICE - CARTE D'ÉTUDIANT - BADGE D'ACCÈS AUX LOCAUX ET À LA RESTAURATION**

Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'ensemble des bâtiments du campus est commandé en permanence par un badge d'accès. Ce badge d'accès est une carte multi service qui constitue à la fois la carte d'étudiant, le badge d'accès aux locaux et, le cas échéant, le badge d'accès à la restauration collective.

Ainsi, vos données personnelles recueillies au moyen du présent formulaire par l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST) permettent de vous délivrer un tel badge dans le cadre de la mission d'ordre public et de sécurité dévolue au directeur général conformément au 6° de l'article 9 du décret n°2008-616 du 27 juin 2008 modifié ainsi que dans le cadre du service public de restauration collective de l'établissement selon les modalités contractuelles définies avec le prestataire.

Pour sa finalité d'accès aux bâtiments, vos données personnelles strictement nécessaires à ce traitement sont destinées aux personnels dûment habilités pour accéder au traitement de l'accès badge et conservées en conformité avec le document interne de référence du dispositif de contrôle d'accès badge disponible sur l'espace numérique de travail/ base de connaissances – hygiène sécurité et environnement – sécurité des campus.

Pour sa finalité restauration collective, vos données personnelles strictement nécessaires à ce traitement sont destinées et conservées par le prestataire de restauration dans les conditions définies au contrat passé avec ce même prestataire aux seules fins de vous permettre de bénéficier de ce service pendant la durée de votre formation.

Ce badge est strictement personnel, il ne peut être ni cédé ni prêté et engage la responsabilité personnelle de son affectataire jusqu'à la date soit de sa restitution, soit de sa déclaration de perte ou de vol auprès des services de scolarité de l'établissement.

Le badge est remis gratuitement - son renouvellement en cas de perte ou de vol, n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration au commissariat de police, est assorti d'une contribution au coût de remplacement de 15€00 conformément à la décision du Conseil d'administration de l'établissement.

Conformément à la loi informatique n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée ainsi qu'au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit de demander l'accès à vos données personnelles, de demander la rectification, la limitation ou l'effacement de celles-ci ou de vous opposer au traitement en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPD) de l'établissement : [dpd@agrocampus-ouest.fr](mailto:dpd@agrocampus-ouest.fr)

Par la signature de la présente attestation,

NOM : ..... PRENOM : .....

Reconnait, le (Date) : ...../...../20..... ,

avoir pris connaissance du document de référence et m'engage à respecter les conditions d'utilisation de la carte multi service - carte d'étudiant - badge d'accès aux locaux et à la restauration du campus de Rennes.

Signature :

**DOCUMENT A CONSERVER**

## SECURITE SOCIALE

Année universitaire 2020 / 2021

### ***Nouveaux étudiants : 1ère inscription dans un établissement supérieur***

Vous restez affilié à votre régime actuel de Sécurité Sociale (en général celui de vos parents) et vous n'avez aucune démarche à effectuer, ni de cotisation à la Sécurité Sociale à payer.

### ***Etudiants déjà inscrits dans un établissement supérieur (avant 2020 / 2021)***

Vous restez affilié à votre régime actuel de Sécurité Sociale, veillez à mettre à jour vos informations personnelles sur votre compte Améli.

### ***Nouveaux étudiants étrangers ne bénéficiant pas de Carte Européenne d'Assurance Maladie ou d'une convention spécifique***

Vous devez vous inscrire à l'Assurance Maladie sur le site dédié « [etudiant-etranger.ameli.fr](http://etudiant-etranger.ameli.fr) » dès votre arrivée sur le territoire.

### ***Pour l'ensemble des étudiants :***

#### **Les bons réflexes dans la relation avec l'assurance maladie :**

##### **Ouvrir** votre propre compte sur Améli

- Contacter l'assurance maladie
- Suivre des remboursements
- Réaliser diverses démarches
- Editer une attestation

##### **Transmettre** une attestation de droit à la mutuelle

#### **Régime complémentaire**

Afin de bénéficier d'une couverture complète, il est nécessaire que les étudiants disposent d'une **Mutuelle Complémentaire** via un opérateur privé ou la complémentaire de leurs parents.

**Le dispositif CMU-C/ACS**, proposé par l'Assurance Maladie, permet sous condition de ressources, d'accéder à une couverture complémentaire gratuite ou à prix réduit.

### ***Vos contacts :***

Forum pour les abonnés : [www.forum-assures.ameli.fr](http://www.forum-assures.ameli.fr)

Points d'accueil : <https://www.ameli.fr/Ille-et-vilaine/assure/adresses-et-contact/points-accueil>

Par mail : Connectez-vous sur votre compte ameli <https://www.ameli.fr> rubrique « ma messagerie »

Par téléphone : Appelez un conseiller de l'Assurance Maladie au 36 46 (0.06€ / min + prix de l'appel depuis un poste fixe)  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

**DOCUMENT A CONSERVER**

## **ASSURANCES scolaires et extra scolaires**

*Année universitaire 2020 / 2021*

Nous attirons votre attention sur l'intérêt d'être bien garanti contre les accidents pendant la durée de vos études à AGROCAMPUS OUEST et notamment sur le fait que vous êtes responsables des accidents que vous pouvez occasionner à des tiers pendant vos activités scolaires (sur le campus, pendant le trajet et en stage) et extra-scolaires.

➤ **RESPONSABILITE CIVILE "DOMMAGES CAUSES AUX TIERS" et INDIVIDUELLE ACCIDENT**

**Vous devez joindre à votre dossier d'inscription :**

- **une attestation d'assurance responsabilité civile scolaire et extra-scolaire**, qui couvre les conséquences des dommages que vous pourriez causer à autrui, **établie à votre nom**.

**Cette assurance doit couvrir l'année universitaire (du 01/09/2020 au 31/08/2021).**

➤ **GARANTIE "DOMMAGES CORPORELS"**

En application de la loi du 10 juillet 1976 relative aux assurances sociales et aux accidents en agriculture, les élèves d'AGROCAMPUS OUEST bénéficient, pour les accidents dont ils seraient victimes par le fait ou à l'occasion de leurs études, des prestations d'accident du travail, pour les accidents corporels survenant :

- à l'intérieur d'AGROCAMPUS OUEST pendant les activités pédagogiques, culturelles ou sportives organisées par l'établissement,
- au cours du trajet aller et retour entre l'établissement et le domicile,
- au cours des manifestations sportives organisées par AGROCAMPUS OUEST et encadrées par des enseignants, des stages en exploitation agricole, en entreprise ou dans un organisme professionnel en France ou à l'étranger, compris dans le cadre de la scolarité.

**Ces prestations sont à la charge de l'Etat et la gestion des dossiers est confiée à la M.S.A. des Portes de Bretagne.**

**ATTENTION** : Les dommages corporels « extra-scolaires » ne sont pas garantis par la MSA. Il vous est conseillé de souscrire à une assurance corporelle pour toutes vos activités personnelles et ne relevant pas de votre scolarité.

**DOCUMENT A CONSERVER**

**MEDECINE PREVENTIVE**  
**Année universitaire 2020 / 2021**

**SSE (Service Santé Etudiant) de Rennes-Villejean**

Bâtiment EREVE 2<sup>e</sup> étage  
Campus Villejean Université Rennes 2  
Bd du Docteur Petitjean  
02 23 23 70 85  
02 23 23 70 86

Permanences d'accueil du **lundi** au **vendredi** de 8h30 à 17h 00, avec ou sans rendez-vous.

Le Service Santé des Etudiants assure le suivi de la santé de l'étudiant, de nombreuses **prestations sociales et médicales gratuites** et une aide aux étudiants handicapés.

Une équipe composée de médecins, psychiatres, psychologues, diététiciens, assistantes sociales, infirmières, personnels d'accueil se tient à votre disposition pour :

- Accueil, Ecoute Prévention, Soins d'urgence
- **Visites systématiques et obligatoires pour les étudiants de 1<sup>re</sup> année en cursus ingénieur agronome et agroalimentaire** ainsi que les étudiants issus du concours D. Consulter les panneaux d'affichage d'AGROCAMPUS OUEST pour connaître la date de votre rendez-vous pour la visite médicale *obligatoire*. Un récépissé vous sera remis par le service médical. **Il sera à rapporter à la DFVE / Lionel Ubycha impérativement.**
- Visites à la demande pour tous les étudiants (certificats médicaux...)
- Consultations spécialisées (contraception, diététique, psychiatrie, tabacologie, psychologie)
- Autres prestations (sophrologie-relaxation, formation aux 1ers secours)
- Service Social (écoute, aides...)

**DOCUMENT A CONSERVER**

**NOMENCLATURE DES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES  
CODE CSP**

**I N S E E** Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

	<b>Agriculteurs exploitants</b>
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
	<b>Artisans, commerçants et chefs d'entreprise</b>
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
	<b>Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
	<b>Professions Intermédiaires</b>
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
	<b>Employés</b>
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
	<b>Ouvriers</b>
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
	<b>Retraités</b>
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
	<b>Autres personnes sans activité professionnelle</b>
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
	<b>Inactifs divers (autres que retraités)</b>
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
<b>99</b>	<b>Non renseigné (inconnu ou sans objet)</b>

Service hébergement – contact : [heberge@agrocampus-ouest.fr](mailto:heberge@agrocampus-ouest.fr)

Cursus Ingénieur agronome				Cursus Ingénieur agroalimentaire					Master	
L3 1 <sup>ère</sup> année	M1 2 <sup>ème</sup> année	M1 Concours DE	M2 3 <sup>ème</sup> année	L1 1 <sup>ère</sup> année	L2 2 <sup>ème</sup> année	L3 3 <sup>ème</sup> année	M1 4 <sup>ème</sup> année	M2 5 <sup>ème</sup> année	M1 1 <sup>ère</sup> année	M2 2 <sup>ème</sup> année
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Priorité logement				Priorité logement		Priorité logement 1 <sup>ère</sup> année				

Cochez la case correspondant à votre cursus et votre niveau d'étude

## DEMANDE DE RESERVATION - LOGEMENT- RESTAURATION

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Adresse e-mail : .....

Téléphone portable : .....

### A NOTER : Pension complète obligatoire pour les étudiants logés

<input type="checkbox"/> Je demande une chambre en cité <b>avec la pension complète obligatoire (3 repas/jour)</b>  <b>*Cas particuliers :</b> Pour les masters co-habilités : le régime demi-pension soir est accepté	<input type="checkbox"/> Je ne demande pas de chambre en cité  <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block; margin-bottom: 10px;"><b>Régime de restauration choisi</b></div> <input type="checkbox"/> pension complète (3 repas/jour) <input type="checkbox"/> demi-pension (déjeuner) 4 repas obligatoires /semaine <input type="checkbox"/> externe
---	--

**Bien prendre en compte les conditions de réservation**

### - ENGAGEMENT LOGEMENT-

Cette demande vaut engagement de l'étudiant :

- Pour l'année universitaire ou le semestre pour les années avec stages.
- La redevance du 1<sup>er</sup> mois reste due en cas de désistement dans le mois précédant la rentrée.

Il est possible de réserver pour une plus courte durée sous certaines conditions, par mail uniquement (adresse ci-dessous).

#### Important !!!

**Attestation d'assurance locative obligatoire, à fournir dès l'installation, il est possible de la transmettre par mail à l'adresse suivante : [heberge@agrocampus-ouest.fr](mailto:heberge@agrocampus-ouest.fr).**

**NB : Pour les étudiants L3 agronome, L1 agroalimentaire et L2 agroalimentaire primo-arrivants uniquement, la réservation d'une chambre en cité, vaut acceptation automatique et définitive sans confirmation ultérieure.**

Date :

Signature :



# BUREAU DES SPORTS

**UN CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE A LA PRATIQUE DU SPORT EST OBLIGATOIRE ET A JOINDRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION MEME SI VOUS NE PRATIQUEZ PAS DE SPORT DES LA RENTREE.**

Cursus ingénieur AGRONOME				Cursus ingénieur AGROALIMENTAIRE						Cursus MASTER	
L3 1 <sup>re</sup> année	M1 2 <sup>ème</sup> année	Année césure	M2 3 <sup>ème</sup> année	L1 1 <sup>ère</sup> année	L2 2 <sup>ème</sup> année	L3 3 <sup>ème</sup> année	M1 4 <sup>ème</sup> année	Année césure	M2 5 <sup>ème</sup> année	M1	M2
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

Pratiqué de façon individuelle ou collective, pour le plaisir ou en compétition, le sport permet un véritable dépassement de soi. AGROCAMPUS OUEST lui accorde donc une place importante sur chacun de ses campus.

La gestion des nombreuses activités sportives et l'organisation de tournois sont confiées au Bureau des Sports (BDS), composés d'étudiants. Affilié à la FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire), le BDS permet aux étudiants de pratiquer un sport aussi bien au sein de l'école qu'en compétition.

Outre le fonctionnement de toutes les sections sportives présentes sur le campus, cette association se charge d'organiser de nombreuses autres activités, telles que des tournois et challenges inter-écoles, dont les Inter-Agros, grande manifestation sportive rassemblant chaque année, au printemps, plus de 2500 élèves-ingénieurs en agronomie, agroalimentaire et géologie d'une vingtaine d'écoles françaises.

Il existe deux types de sports sur le campus : les sports notés et les sports non notés. Pour les sports notés, l'étudiant peut s'inscrire au module sport qui participe à l'obtention de crédits. Il peut aussi les pratiquer en loisir.

**Entourez les sports indiqués qui vous intéresseraient pour l'année à venir :**

Sports notés, praticables aussi en loisir	Sports non notés
Taekwondo	Fitness
Basketball mixte	Zumba
Football mixte	Futsal
Rugby féminin	Boxe
Rugby masculin	Aviron
Volley	
Badminton	
Handball	
Tennis	
Natation	

Si vous souhaitez pratiquer un autre sport, précisez .....

L'équipe du BDS